CAP AEPE
Accompagnant Éducatif
Petite Enfance

# CAP
# ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Sur 1 an diplôme d'études de niveau 3
Diplôme Education Nationale (niveau 3)
*Code RNCP 38565 / Date d'enregistrement 22/01/2024*
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/

## Métiers visés
Poste ASEM ou ATSEM en multi-accueils, accueil de loisirs et crèches
Écoles (privées et publiques), Crèches (privées et publiques)
Multi-accueil, Halte-Garderie, Service de garde à domicile

## Objectifs visés
A l'issue de la formation l'apprenti(e) aura les compétences :
Accompagner le développement du jeune enfant
Exercer son activité en accueil collectif
Exercer son activité en accueil individuel

## Compétences visées
Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.
Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.
Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Activités visées :
Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" conduit :
- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :
- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.
Les tâches principales sont :
Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Mise en oeuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation
- Mise en oeuvre d'activités d'éveil

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages
- Application des protocoles liés à la santé de l'enfant

**Vous accompagner dans votre choix... ?**
M. Antoine BATAILLE
*alternance.sante-social@st-jo.com*
Déclaration d'activité : 31620136562
*Conception L.MALFOY 24/03/2026 V.3*

**Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com (rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre**
**Plus d'informations, contacter :**
M. Aurélien LEFRANC
Attaché de Direction – Admission
*03 21 99 06 99 - inscriptions@st-jo.com*

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant - parents - professionnels
- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels
Activités spécifiques aux différents contextes d'exercice professionnel :
En école maternelle :
- Assistance pédagogique au personnel enseignant
- Activités de remise en état des matériels et des locaux
En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif de mineurs (ACM) :
- Participation à la mise en oeuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
A son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels :
- Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel
- Sécurisation des espaces de vie de l'enfant
- Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaboration des repas
Compétences attestées :
**Accompagner le développement du jeune enfant**
Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
Adopter une posture professionnelle adaptée
Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
**Exercer son activité en accueil collectif**
Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle
**Exercer son activité en accueil individuel**
Organiser son action
Négocier le cadre de l'accueil
Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
Elaborer des repas

## Prérequis
Être titulaire d'un niveau 3 : CAP, CAPA
Être titulaire d'un Bac PRO idéalement ASSP ou autre diplôme de niveau 4

## Public visé
- Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.
- Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi…

## Nombres de participants
Minimum : 12
Maximum : 28

## Durée
410 H de formation (formation présentielle)
12 mois de contrat en entreprise

## Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation
- Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement
- Validation de la candidature sous un délai de 60 jours
- Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».
- Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.
- Rentrée : fin août /début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation.

## Modalité d'évaluation
Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

## Dates prévisionnelles
Début : 28/08/2026
Fin : 30/06/2027

## Lieu de la formation
26-30 route de Calais
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

## Tarif
Confère fiche annexe

## Validation du diplôme

- Formation diplômante
- Validation partielle possible
- Epreuves ponctuelles (oral et écrit)

## Rythme de l'alternance

Du 24/08/2026 au 30/08/2027
Tous les mercredis + les 1ères semaines des vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et la dernière semaine d'août.

## Programme de la formation

EP n° 1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé
EP n° 2 : Exercer son activité en accueil collectif
Ep n° 3 : Exercer son activité en accueil individuel
Module complémentaire : Entreprise : 1 ou 2 semaines de stage obligatoire en crèche ou en école maternelle en dehors de votre structure en fonction de niveau scolaire acquis.

## Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Adaptation pédagogique

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).
- Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## Moyens, méthodes pédagogiques, plateau technique

- Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, matériels d'animation, salle de puériculture, cuisine, salle banalisée, plateforme numérique
- Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en atelier
- Méthode déductive et inductive
- Evaluations en cours de formation

## Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

- Suite de parcours : poursuite d'études possible :
  - Ecole d'auxiliaire de puériculture
  - Éducatrice de jeunes enfants
  - Concours ATSEM
  - Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture
  - Diplôme d'Etat Moniteur Educateur
  - Diplôme d'Etat Aide-Soignante ....
- Insertion professionnelle :

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- En école maternelle ;
- En accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- En maison d'assistants maternels (MAM) ;
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;
- Type d'emplois accessibles : Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :
- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation
- Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :
- Auxiliaire petite enfance, Agent social, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance
- Domicile : Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel
- Employé à domicile, Employé familial auprès d'enfant

Lycée + Campus privés Saint Joseph
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

st jo lycée campus
st-jo.com

# CAP AEPE
## Agent Éducatif Petite Enfance

# FICHE ANNEXE

## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

### Programme de la formation

**EP n° 1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé**
- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

*Certificat Sauveteur Secourisme du Travail (expérience obligatoire en AEJE)

**EP n° 2 : Exercer son activité en accueil collectif**
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

**EP n° 3 : Exercer son activité en accueil individuel**
- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

**Module complémentaire :** Entreprise : 1 ou 2 semaines de stage obligatoire en crèche ou en école maternelle en dehors de votre structure en fonction de niveau scolaire acquis.

### Tarif de la formation

Coût de la formation : 7000 €
Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

**Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :**
Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

**Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :**
La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

### Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

### Individualisation des parcours

Possible en cas de redoublement et avec aval du responsable de formation en amont

## Equipe pédagogique / Formateurs (liste disponible sur demande)

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

## Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

| Bloc(s) de compétences concernés | Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle | Bloc(s) de compétences en correspondance partielle |
|---|---|---|
| RNCP38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant | RNCP35506 - TP - Assistant de vie aux familles | RNCP35506BC02 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien |
| RNCP38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant | RNCP37715 - TP - Assistant de vie aux familles | RNCP37715BC03 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile |
| RNCP38565BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant | RNCP37715 - TP - Assistant de vie aux familles | RNCP37715BC03 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile |
| RNCP38565BC02 - Exercer son activité en accueil collectif | RNCP32369 - CPJEPS - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS - Mention Animateur d'activités et de vie quotidienne | RNCP32369BC01 - Participer au projet et à la vie de la structure **ET** RNCP32369BC02 - Animer les temps de vie quotidienne de groupes **ET** RNCP32369BC03 - Concevoir des activités en direction d'un groupe **ET** RNCP32369BC04 - Animer des activités |
| RNCP38565BC02 - Exercer son activité en accueil collectif **ET** RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel | RNCP37715 - TP - Assistant de vie aux familles | RNCP37715BC01 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier |
| RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel | RNCP37568 - CS - Aide à domicile | RNCP37568BC01 - Promotion de l'autonomie des personnes **ET** RNCP37568BC02 - Accompagnement des enfants de plus de 6 ans **ET** RNCP37568BC03 - Prestations de services |
| RNCP38565BC03 - Exercer son activité en accueil individuel | RNCP38390 - CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural | RNCP38390BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux **ET** RNCP38390BC02 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle **ET** RNCP38390BC03 - Interagir avec son environnement social **ET** RNCP38390BC04 - Etablir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement **ET** RNCP38390BC05 - Réaliser des interventions d'aide à la personne **ET** |

| | | |
|---|---|---|
| | | RNCP38390BC06 - Réaliser des activités de vente **ET** RNCP38390BC07 - Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi |

## Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance totale :

| Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance |
|---|
| RNCP28048 - CAP - Accompagnant éducatif petite enfance |

## Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé…) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph).
  Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria.
  La réservation en ligne est possible via une application.
  Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

## Indicateur

## Taux session 2024-2025 :

| | |
|---|---|
| Taux obtention | 100 % |
| Taux d'interruption en cours de formation | 10 % |
| Taux de poursuite d'études | 47 % |
| Taux d'insertion à l'emploi | 21 % |
| **Dont** insertion à l'emploi dans les métiers visés | 50% |
| Autres (d.emploi, réorientation..) | 42% |
| Taux de satisfaction du centre | 90% |